



## ENGAGEMENTS EN COUPE DE FRANCE U18F / U17M POUR LES EQUIPES DE CENTRES DE FORMATION AGREES ET DE CENTRES D'ENTRAINEMENT LABELLISES (SAISON 2021-2022)

Thématique :	<input type="checkbox"/> Présidence <input type="checkbox"/> Administration et Finances <input type="checkbox"/> Haut Niveau <input type="checkbox"/> Formation & Emploi <input type="checkbox"/> Marque	<input type="checkbox"/> Clubs et Territoires <input checked="" type="checkbox"/> Pratiques Fédérales <input type="checkbox"/> Affaires juridiques et Institutionnelles <input type="checkbox"/> 3x3
Destinataires :	<input type="checkbox"/> Comités <input type="checkbox"/> Ligues <input type="checkbox"/> Ligues et Comités	<input checked="" type="checkbox"/> Ligues, Comités et Clubs <input type="checkbox"/> CTS
Nombre de pièces jointes : 0		
<input type="checkbox"/> Information <input checked="" type="checkbox"/> Echéance de réponse : Mercredi 30 juin 2021		

### A l'attention des clubs ayant un Centre de Formation agréé et/ou un Centre d'Entraînement labellisé

Pour rappel, depuis la saison 2019-2020, le format de la Coupe de France U18F/U17M est calqué sur celui des Trophées Coupe de France Seniors, avec une phase territoriale et une phase nationale.

L'engagement dans cette compétition est libre et gratuit, et il devra y avoir au maximum une équipe engagée par groupement sportif.

Les engagements des équipes de Centres de Formation agréés et de Centres d'Entraînement labellisés évoluant en Championnats de France Jeunes devront se faire avant le 30 juin 2021 auprès de la Commission Fédérale 5x5. Ces équipes seront qualifiées directement pour la phase Nationale.

Pour cela, vous trouverez ci-dessous le lien renvoyant vers le formulaire d'engagement à compléter seulement par les clubs ayant un centre de formation agréé et/ou un centre d'entraînement labellisé :

[Lien vers le FORMULAIRE](#)

Ce formulaire devra être dûment complété par les clubs souhaitant participer à cette compétition **au plus tard le 30 juin 2021**.

Nous vous rappelons en outre que les équipes de Centres de Formation agréés et de Centres d'Entraînement labellisés engagées en Coupe de France U18F/U17M évolueront selon les règles de participation et avec les licences admises dans les Championnats de France NFU18 Elite et NMU18 Elite, à l'exception des joueurs de la catégorie d'âge U18M qui ne pourront prendre part à la Coupe de France U17M.

Enfin, nous vous informons qu'au regard de la situation actuelle, la formule de cette compétition sera maintenue sous réserve que celle-ci puisse se dérouler selon le calendrier prévu, et pourra être amenée à évoluer en fonction des évolutions de la situation sanitaire des prochains mois.

La Commission Fédérale 5x5 reste à votre entière disposition pour tout complément d'information.

Contact :

Tel : 01.53.94.25.42

E-mail : [sportive@ffbb.com](mailto:sportive@ffbb.com)

Rédacteur	Vérificateur	Approbateur
Alain SALMON Président de la Commission Fédérale 5x5	Sébastien DIOT Directeur du Pôle Pratiques Fédérales	Thierry BALESTRIERE Secrétaire Général
Référence	2021-06-02 NOTE LR CD CLUBS 5 CF5X5 Engagements en Coupe de France U18F-U17M pour les équipes de CFA et de CEL (Saison 2021 – 2022) – VFIN	